Conformité des systèmes d'IA : les autres guides, outils et bonnes pratiques

05 avril 2022

Pour permettre d'aller plus loin dans l'évaluation du traitement utilisant des techniques d'IA, la CNIL met à disposition une liste non exhaustive d'outils d'évaluation des systèmes d'IA.

La CNIL n'a pas participé à l'élaboration des références citées dans cette fiche : le lecteur est invité à les consulter et à les utiliser à titre informatif mais cette démarche ne constitue pas une garantie de conformité du traitement.

Publications et référentiels

- Le référentiel de certification IA publié par le Laboratoire National de Métrologie et d'Essais (LNE)
- <u>Les lignes directrices pour une IA de confiance</u> (en anglais) publiées par le groupe d'experts de haut niveau sur l'intelligence artificielle (AI *High-Level Expert Group* ou *AI HLEG*)
- Les lignes directrices sur la prise de décision automatisée et le profilage (en anglais) prises par la Commission Européenne
- Les principes sur l'IA et le cadre de classification des systèmes d'IA (en anglais) publiés par l'OCDE
- La recommandation sur l'éthique de l'intelligence artificielle publiée par l'UNESCO
- Le rapport sur l'intelligence artificielle et les droits fondamentaux de l'Agence européenne pour les droits fondamentaux (FRA)
- Le guide sur l'éthique et la gouvernance de l'intelligence artificielle pour la santé de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS)
- <u>Le guide sur l'IA et la protection des données</u> (en anglais) de l'autorité de protection des données britannique (Information Commissioner's Office - ICO)
- <u>Le cadre d'audit pour les traitement de données personnelles utilisant de l'IA</u> et <u>l'introduction à la mise en conformité au RGPD pour les traitements intégrant de l'IA</u> (en anglais) publiés par l'agence de protection des données espagnole (Agencia Española de Proteccion de Datos AEPD)
- <u>Le rapport intelligence artificielle et vie privée</u> publié par l'autorité de protection des données norvégienne (Datatilsynet)
- Le guide sur la prise de décision automatisée publié par l'autorité de protection des données catalane (APDCAT)
- <u>Le cadre éthique pour l'intelligence artificielle en Australie</u> publié par le Department of Industry, Science, Energy and Resources du gouvernement Australien
- Les publications concernant l'IA de la Federal Trade Commission (États-Unis)

Outils d'évaluation

- <u>La grille d'évaluation pour une IA de confiance</u> publiée par le *AI HLEG* en application des lignes directrices pour une IA de confiance (voir plus haut)
- <u>La grille descriptive des dispositifs médicaux s'appuyant sur des procédés d'apprentissage automatiques</u> publiée par la Haute Autorité de Santé (HAS)
- L'outil Ethical AI créé par le syndicat professionnel Numeum
- Les travaux sur l'éthique des systèmes autonomes et intelligents publiés par l'IEEE
- L'analyse des biais liés aux systèmes d'IA du NIST
- L'outil d'évaluation de l'incidence algorithmique mis en œuvre par le gouvernement du Canada
- Les travaux sur la standardisation de l'IA publiés par l'ISO
- <u>Les travaux sur l'évaluation éthique des systèmes d'IA (AI checklist) et des bases de données (Datasheets for datasets</u>) publiés par l'Association for Computing Machinery (ACM)
- Le guide de mise en conformité au projet de règlement IA européen de l'Université d'Oxford
- Le référentiel d'évaluation Data science responsable et de confiance publié par Labelia Labs

Outils de développement

- Le module python LIME (Local Interpretable Model-agnostic Explanations) développé par l'Université de Washington
- <u>Le module python SHAP</u> (Shapley Additive Explanations) développé par l'université de Washington
- Quelques ressources sur l'évaluation des risques sociétaux des algorithmes d'IA publiées par l'INSA Toulouse
- Les outils pour une IA de confiance publiés par IBM
- Le module FairLearn de Microsoft
- Les outils publiés par l'équipe People + AI research (PAIR) de Google
- Le site du projet de recherche sur l'interprétabilité des systèmes d'IA, HyAIA, d'Inria

< Fiche précédente : se mettre en conformité</p>

Sommaire

Vous souhaitez contribuer?

Écrivez à ia[@]cnil.fr